



**HAL**  
open science

## Le rôle particulier de la violence dans une “ science des effondrements ”

Denis Dupré, Jean-Yves Courtonne, Serge Fenet, Guillaume Mandil

### ► To cite this version:

Denis Dupré, Jean-Yves Courtonne, Serge Fenet, Guillaume Mandil. Le rôle particulier de la violence dans une “ science des effondrements ”. 2021. hal-03408890v1

**HAL Id: hal-03408890**

**<https://hal.science/hal-03408890v1>**

Preprint submitted on 29 Oct 2021 (v1), last revised 9 Jun 2022 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le rôle particulier de la violence dans une « science des effondrements ». <sup>1</sup>

Denis Dupré<sup>2</sup>, Jean-Yves Courtonne<sup>3</sup>, Serge Fenet<sup>3,4</sup>, Guillaume Mandil<sup>3</sup>.

## Table des matières

Le rôle particulier de la violence dans une « science des effondrements ».	1
Effondrements, régimes politiques et violences.	2
Le tabou de la violence dans notre société hétéronome.	4
Réforme ou révolte : La pesée des violences.	5
Réforme : la mesure des violences dans la limite des intérêts de l'oligarchie.	7
Révolte : la société autonome comme un but.	9
La pesée des violences en contexte d'effondrements : ce que peut faire la science pour une société autonome.	11
Les limites de la science moderne.	11
Les limites d'une science cantonnée aux scénarios de réforme.	13
Dépasser les limites de la science moderne par le dialogue science-citoyens.	16
La science des effondrements.	19
Conclusion.	20
Annexe : l'insurrection est-elle un devoir citoyen ou un crime ?	22

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier Sophie Klimis, professeur de philosophie à l'Université Saint-Louis-Bruxelles, spécialiste de Castoriadis, pour avoir éclairé de nombreux points ainsi que Denis Vernant, professeur de philosophie à l'Université Grenoble-Alpes, pour de nombreux échanges sur la philosophie du langage.

<sup>2</sup> Auteur correspondant : denis.dupre@univ-grenoble-alpes.fr.

Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes et membre de l'équipe STEEP (Soutenabilité, Transition, Environnement, Economie biophysique et Politiques locale) de l'INRIA et du laboratoire CERAG. Il est titulaire d'une maîtrise de philosophie et d'une thèse en finance. Ses recherches portent sur la monnaie, les risques financiers, l'écologie territoriale et la démocratie. Site internet "Crises et éthique de l'action" (<https://sites.google.com/site/financeresponsable/denis-dupre>).

<sup>3</sup> Équipe STEEP, Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Inria, Grenoble INP, LJK, 38000 Grenoble, France.

<sup>4</sup> Université Claude Bernard Lyon 1, F69621, Villeurbanne, France.

## Effondrements, régimes politiques et violences

Le régime politique démocratique peut sembler celui optimal pour minimiser la violence. La gestion de la violence par un État a été posée par Hobbes qui trouve nécessaire et légitime de remettre à l'État un pouvoir de coercition sur l'individu pour que puissent exister la propriété privée et le marché, sur lequel se passent « librement » les échanges entre individus.

Dans un futur plus ou moins proche, alors que des contraintes de plus en plus fortes vont porter sur la capacité de survie d'une part croissante de l'humanité, il semble plus difficile de penser un monde où la violence se limiterait à celle de l'état sur les citoyens. Or, l'argument le plus souvent cité par ceux qui élaborent des scénarios aujourd'hui est de limiter la violence dans le monde futur. Qu'en est-il de cette pesée des violences ?

La *collapsologie* a fait surface avec la médiatisation de Pablo Servigne<sup>5</sup>. Cela reste un néologisme qui peine à se définir. « *collapse* » se traduit par « effondrement », mais de quoi s'agit-il ? Est-ce un événement ponctuel ? Est-il inéluctable ? Peut-on envisager des stratégies collectives pour éviter les effondrements ? Ce néologisme a été créé avec la racine *logos* qui peut laisser croire à un dialogue basé sur la raison. Dans ce cas, quelle raison ?

Face à la *collapsologie*, des « scientifiques » veulent opposer une science moderne qui se proposerait d'étudier les effondrements sur la base d'un raisonnement transdisciplinaire. Mais cette communauté cherche encore à préciser les contours d'une telle science<sup>6</sup>, et de nombreuses questions restent en suspens. Quelles sciences participent à cette science des effondrements ? Comment et qui dans cette communauté définit les questions sur lesquelles se pencher ? Comment définit-elle les méthodes de démonstrations acceptées pour valider les énoncés scientifiques ?

*Collapsologue* ou scientifique des effondrements, dans tous les cadres de pensée, la question politique resurgit. Mais dans tous les cas, cette question de violence reste la question qui dérange. Ceci est évident pour la « science des effondrements » car l'éventuelle légitimité de la violence échappe largement aux domaines de la science qui la cantonne bien soigneusement aux sciences politiques.

Or la violence est en fait l'objet principal de l'étude des effondrements : il n'y pas d'effondrements sans violences nouvelles qui s'exercent<sup>7</sup>. Peut-on les mesurer ? À cela la science des effondrements fourbit ses armes et tente de faire le lien entre réalités physiques et perceptions humaines.

---

<sup>5</sup> 2015 : Pablo Servigne et Raphaël Stevens (postface Yves Cochet), Comment tout peut s'effondrer : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes, Paris, Seuil, coll. « Anthropocène », 2015.

<sup>6</sup> Y participe la conférence Archipel 2022 : Risques systémiques, trajectoires et leviers d'action transdisciplinaires : <https://archipel.inria.fr/>, Conférence scientifique - Juin 2022, Grenoble.

Le site web stipule « La conférence Archipel 2022 "Risques systémiques, trajectoires et leviers d'action" est un premier pas. Son but est de constituer un collectif scientifique transdisciplinaire permettant de faire émerger les questionnements, les points saillants, le cadre de pensée, les méthodes et les outils permettant de traiter des risques systémiques, et plus globalement des futurs de nos sociétés. L'objectif de cette conférence est d'amorcer un travail collaboratif visant à : rassembler une communauté de scientifiques d'origines diverses, et adoptant des approches systémiques partagées sur les enjeux globaux ; co-construire et consolider des cadres de pensée, des connaissances et des méthodologies sur les risques systémiques globaux, leur évaluation, et leur mitigation ; faire avancer concrètement la production et la diffusion du savoir. »

<sup>7</sup> *National Intelligence Council*, Climate Change and International Responses Increasing Challenges to US National Security Through 2040, NIC-NIE-2021-10030-

Une nouvelle « science des effondrements » viserait-elle donc à étudier l'interaction entre les comportements des sociétés et les effondrements qu'ils engendrent ? Si une société fonctionne comme cela, le monde de demain devrait être comme ceci, et dans un autre scénario de fonctionnement de société on arriverait dans un autre monde, plus ou moins enviable. La science tente alors de faire la balance entre des douleurs et des joies, à un niveau individuel et collectif. Mais même si la science permettait de choisir un scénario enviable, elle reste largement muette sur les conditions pour y arriver. Or, faire basculer la société d'un fonctionnement à un autre nécessite de facto diverses formes de violences.

Qui est légitime pour opérer le basculement ? Cette science des effondrements en devenir peut donc, d'ores et déjà, identifier un angle mort avec cette question de légitimité d'un basculement et les violences nécessairement induites. Dans ce contexte, un tabou est largement partagé : certaines violences entre humains sont acceptables -et sont appelé réformes-, et d'autres sont inenvisagées et discréditées par le terme même qui sert à les caractériser : révolution<sup>8</sup>.

Nous essayerons de comprendre le pourquoi de ce tabou. Nous regarderons dans quelle mesure cette science en construction pourrait et devrait intégrer la possibilité d'insurrection si elle vise à être au service des citoyens.

Nous préférons le terme d'insurrection ou révolte à celui de révolution. Nous faisons référence à l'insurrection ou la *révolte des gueux* qui au 16<sup>ième</sup> siècle mis un terme à l'abus de pouvoir d'un Prince. La guerre de Quatre-Vingts Ans, également appelée révolte des gueux, est le soulèvement armé mené contre la monarchie espagnole par les provinces s'étendant aujourd'hui sur les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et le nord de la France. Le soulèvement des Pays-Bas contre leur souverain d'Espagne, dont la manifestation la plus symbolique fut le Décret de déchéance (1581), témoigne que désormais un roi peut être déposé par ses sujets :

---

Les Sujets ne sont pas créés de Dieu pour l'usage du Prince; pour lui être obéissants en tout ce qu'il commande, fait, que la chose soit pie ou impie, juste ou injuste, et le servir comme esclaves. Mais le Prince est pour les Sujets, sans lesquels il ne peut être Prince, afin de gouverner selon droit et raison, les maintenir et aimer comme un Père ses Enfants, ou un Pasteur ses Brebis, qui met son corps et sa vie en danger pour les défendre et garantir. Et quand il ne le fait pas, mais qu'au lieu de défendre ses Sujets, il cherche de les opprimer, et de leur ôter leurs Privilèges, et anciennes Coutumes, leur commander et s'en servir comme d'esclaves, il ne doit pas être tenu pour Prince, mais pour Tyran. Et comme tel ses Sujets, selon droit et raison, ne le peuvent plus reconnaître pour leur Prince.

---

---

Aurl : [https://www.dni.gov/files/ODNI/documents/assessments/NIE\\_Climate\\_Change\\_and\\_National\\_Security.pdf](https://www.dni.gov/files/ODNI/documents/assessments/NIE_Climate_Change_and_National_Security.pdf)

<sup>8</sup> Nous remercions Sophie Wahnich pour ses commentaires notamment sur les questions liées à la révolution. Elle préfère au terme d'insurrection celui de révolution car dans ce contexte le cycle instituant est alors stabilisé : c'est à dire le questionnement permanent organisé d'une manière consensuelle.

## Le tabou de la violence dans notre société hétéronome.

La dichotomie démocratie - dictature ne rend cependant pas compte de toute la subtilité des régimes politiques tels qu'avait commencé à les classier Aristote<sup>9</sup>. Selon le philosophe Cornelius Castoriadis, nous ne sommes ni dans une dictature ni dans une démocratie, mais dans une oligarchie libérale.

---

Dans ces sociétés [occidentales contemporaines] tout philosophe politique des temps classiques aurait reconnu des régimes d'oligarchie libérale : oligarchie, car une couche définie domine la société ; libérale, car cette couche laisse aux citoyens un certain nombre de libertés.<sup>10</sup>

---

L'oligarchie est libérale dans le sens où tant que la propriété privée et le marché ne sont pas remis en cause, toutes les libertés sociétales peuvent être étendues. De la souveraineté qui consiste à faire ses lois, rendre la justice, battre monnaie et faire la guerre, il ne semble rester au mieux que la dernière dans la main de ceux qui dirigent actuellement les pays industrialisés<sup>11</sup>.

L'oligarchie peut œuvrer pour l'intérêt de tous, même si ce n'est pas la forme la plus fréquente. Cependant, et dans tous les cas, l'intérêt central de l'oligarchie est de conserver le pouvoir et elle développe toute une panoplie de moyens, du plus direct au plus insidieux, pour contenir, voire réprimer, toute tentative populaire de reprise du pouvoir. Cette confrontation est de longue date. Prévoyante, la déclaration de 1789 avait inscrit comme un droit la résistance à l'oppression. En 1793, le droit à l'insurrection est affirmé : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ». Cette déclaration restera active jusqu'au 9 thermidor mais la constitution ne sera cependant jamais validée. Au contraire, en 1810, sera mis en vigueur le Code Napoléon qui prévoit de punir les insurgés. En 1992, la loi française est même devenue encore plus répressive<sup>12</sup>.

Pour le philosophe Castoriadis, notre société libérale oligarchique est, comme la plupart des sociétés traditionnelles, de type hétéronome : c'est-à-dire qu'elle reçoit de l'extérieur les lois qui gouvernent les hommes. En conséquence, notre société ne fabrique plus ses lois sans passer par le filtre des tabous mis en place à la création de la société elle-même.

Le graphique ci-dessous décrit le rôle des tabous pour empêcher le travail de l'imagination radicale. Dans l'œuvre de Castoriadis, le concept de société est attaché à trois concepts reliés entre eux :

- **l'imagination radicale** qui peut être individuelle ou collective, et qui se traduit par le questionnement,
- **l'imaginaire instituant** qui est le prisme de notre compréhension du monde et outil de notre action sur lui,

---

<sup>9</sup> Il y a neuf régimes politiques de figures selon Aristote. La direction par un individu, un groupe d'individus, toute la collectivité. Dans chaque cas, l'objectif des décisions peut être l'intérêt d'un individu, d'un groupe d'individus, de toute la collectivité.

<sup>10</sup> Castoriadis, Cornelius. Les carrefours du labyrinthe, VI. Le monde morcelé. Paris : Seuil, 1990.

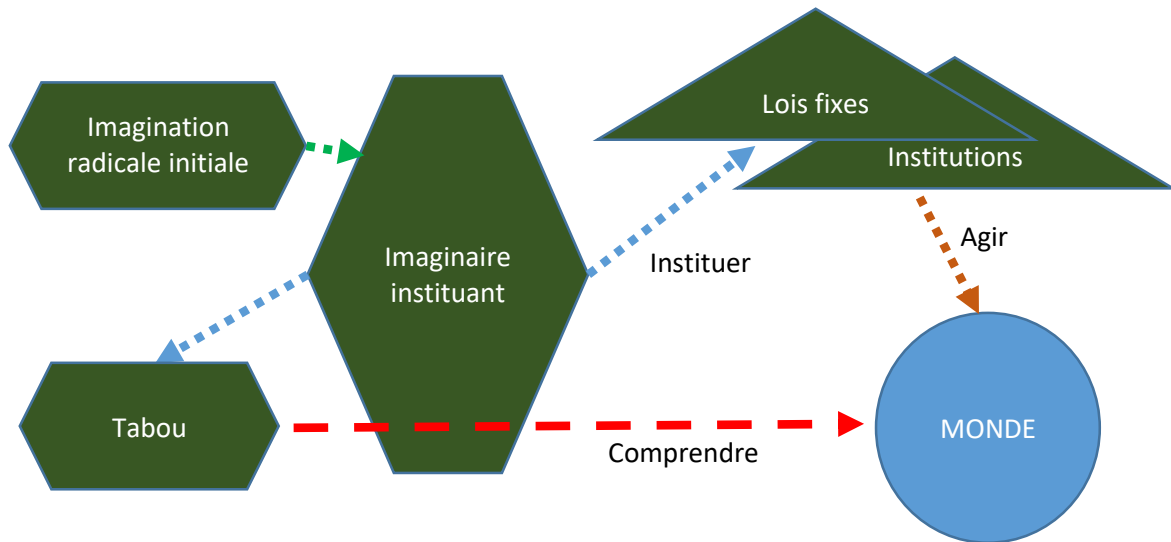
<sup>11</sup> Emmanuel Todd, Après la démocratie. Gallimard, 2008.

<sup>12</sup> Voir annexe.

- **l'imaginaire institué** qui désigne nos institutions.

### Société hétéronome chez Castoriadis :

#### Un imaginaire instituant la société une fois pour toutes.



Les sociétés hétéronomes ont posé, par un imaginaire instituant collectif, leurs institutions et leurs lois une fois pour toutes. Elles ont fixé dans un moment créateur des tabous puissants qui empêchent toute remise en cause et tout questionnement radical. Leurs institutions vont ainsi pouvoir perdurer. Toute remise en cause est d'autant plus impossible qu'elles occultent ce moment créateur, en déléguant à des instances (imaginaires) transcendantes la fonction de garante ultime du sens. Hier, c'étaient les dieux ou le Dieu unique. Nous défendons ici, qu'aujourd'hui dans nos sociétés occidentales les dieux s'appellent *Le Marché* et sa fameuse main invisible.

Notre imaginaire social instituant a fabriqué des institutions basées sur la liberté individuelle et la prédominance de la propriété privée comme du marché libre. Le tabou qui verrouille ce mécanisme est celui de l'interdiction de la remise en question du pouvoir oligarchique, qui empêche ainsi toute remise en cause qui ne vient pas du pouvoir lui-même.

#### Réforme ou révolte : La pesée des violences.

Cette science des effondrements pourrait donc, entre autres, viser à la pesée des violences associées à différentes évolutions du monde. Ceci invite donc à comparer les violences qui conduisent à faire qu'un scénario puisse advenir contre celles qui persisteraient en maintenant le statu quo.

Commençons par poser quelques définitions qui nous permettront de préciser certaines notions pour faciliter l'entendement de notre discours. Nous appellerons « réformes » les actes qui ne permettent pas que les citoyens reprennent le pouvoir sur les institutions pour décider, mais qui permettent de choisir le scénario optimal pour l'oligarchie. La réforme au sens large vise également à transformer l'oligarchie libérale égoïste en une oligarchie « éclairée » à visage altruiste.

Nous appellerons révolte démocratique les actes, avec ou sans violence, qui conduisent à ce que tous les citoyens reprennent le pouvoir sur les institutions qui les régissent. Celui qui souhaite une insurrection pour établir une démocratie et une société autonome<sup>13</sup> au sens de Castoriadis (voir graphique ci-dessous) est donc considéré comme révolté.

Nous appellerons « démocratie », celle au sens large de Castoriadis qui reprend celle d'Aristote. Pour eux la démocratie consiste à former des citoyens capables de gouverner et d'être gouverné : une population qui décide souverainement de ses actions sur son territoire et met en place des procédures pour que chacun participe aux décisions et aux magistratures du gouvernement. Soulignons ici qu'une autre définition existe : une élite qui guide le peuple et use de propagande éventuellement pour le bien du peuple lui-même. Le philosophe du langage Chomsky<sup>14</sup> souligne que cette autre définition, qui rend compatible démocratie et oligarchie dite éclairée, est la plus répandue.

Dans la pesée des violences, il faut cependant s'écarter du schéma simpliste qu'une fois la démocratie établie nous entrerions de fait dans un monde de non-violence.

De fait, il est historiquement attesté que le passage du régime oligarchique à un régime démocratique est un temps des violences. Le pouvoir de la démocratie est fille de la violence de la prise de pouvoir sur l'oligarchie.

---

Le terme *kratos* était, à l'époque archaïque, réservé au roi et au dieu suprême (Zeus); il désignait ainsi la toute-puissance investie d'un caractère sacré. De cette appropriation du pouvoir par le peuple, dans sa double dimension sacrale et politique, les citoyens des cités démocratiques grecques en avaient parfaitement conscience. Ils savaient que la démocratie était le résultat d'un long processus historique, un achèvement, mais aussi une victoire sur les oligarques et les partisans de la tyrannie.<sup>15</sup>

---

Thésée est le fondateur mythique d'Athènes, qui avait libéré les grecs du joug crétois et apporté la démocratie à la cité, non sans une lutte contre les intérêts des oligarques.

---

*Donc Thésée se rendit dans chaque bourg et dans chaque famille pour les gagner à son projet. Les hommes du peuple et les pauvres répondirent vite à son appel.*

---

<sup>13</sup> Posons l'autonomie comme la capacité – d'une société ou d'un individu – d'agir délibérément et explicitement pour modifier sa loi, c'est-à-dire sa forme.

<sup>14</sup> « Je propose donc, pour commencer, de mettre en parallèle deux conceptions distinctes de la démocratie. La première veut que l'ensemble des citoyens dispose des moyens de participer efficacement à la gestion des affaires qui le concernent et que les moyens d'information soient accessibles et indépendants. Selon la seconde conception, le peuple doit être exclu de la gestion des affaires qui le concernent et les moyens d'information doivent être étroitement et rigoureusement contrôlés. Bien que cette conception puisse sembler bizarre, il est important de comprendre que c'est celle qui prédomine. », Chomsky, Noam et Waterman McChesney, Robert. Propagande, médias et démocratie. Ecosociété, 2000.

<sup>15</sup> Mossé, Claude. Périclès, l'inventeur de la démocratie. Payot, 2005.

*Aux notables, il promet un gouvernement sans roi, une démocratie où il serait, lui, que le chef de guerre et le gardien des lois et où, pour tout le reste, les droits seraient également partagés entre tous. Les uns se laissèrent persuader; les autres, redoutaient sa puissance déjà considérable, se résignèrent à la suivre, plutôt que de s'y voir contraindre par la force (...) Il fut, comme le dit Aristote, le premier qui s'inclina vers la foule et renonça à la royauté.<sup>16</sup>*

---

Mais même en dehors de la transition, la démocratie ne doit pas être pensée comme le régime d'une politique sans violence. Il faut reconnaître que la démocratie est un système organisé et codifié qui limite la violence en organisant habilement le règlement des différends par des débats « polémiques ».

La polémique en démocratie à une polarisation positive. Le *polémos*, selon Héraclite, est un principe de mouvement et de génération de toute chose : « ce qui est contraire est utile et c'est de ce qui est en lutte que naît la belle harmonie ; tout se fait par discorde »<sup>17</sup>. *Polémos* est la bonne *éris* (discorde) intimement réglée comme la lutte athlétique :

---

*Il faut savoir le vrai nom de ce polemos universel qui recèle en lui-même la paix. Ce nom est éris qui est justice (diké), la bonne éris d'Hésiode.<sup>18</sup>*

---

Dans cette optique, les conflits sont les frottements indispensables au préalable à l'action.

Dans *Demos kratos*, il y a *kratos* qui a donné *kraft* en allemand (la force). En grec *kratos* est le pouvoir ou la force des meilleurs et la démocratie, la force du peuple.

---

*Ce pouvoir kratos a sa version hard (un mot dérivé de kratos via le gothique hardus cf l'allemand hart) qui est force pure et dure, et sa version craft (dérivé de l'anglo-saxon craeft) qui est ruse (une metis diraient les grecs) et habileté, qualités de base de l'artisan ingénieur et de son ouvrage bien fait (handicraft).<sup>19</sup>*

---

Réforme : la mesure des violences dans la limite des intérêts de l'oligarchie.

---

<sup>16</sup> Plutarque (Thésée, 24, 2 et 26, 3).

<sup>17</sup> Voilquin, Jean. *Les penseurs grecs avant Socrate*, Garnier-Flammarion, 1964, p.74.

<sup>18</sup> Héraclite, *Fragments*. Texte établi, traduit et commenté par Marcel Conche. Paris, Puf, 1986, vol. 15, no 21, p. 437.

<sup>19</sup> Vallet, Odon. *Le démoniaque et le démocrate*. Mots, 1999, vol. 59, no 1, p. 125-127.



Si la violence doit être pesée dans tous les scénarios, il convient d'attacher une attention particulière à ceux qui définissent lesquels sont à étudier. Suivant qui sont les décideurs, des scénarios différents seront proposées à la perspicacité des scientifiques. Qu'en est-il aujourd'hui ?

A l'origine des cinq scénarios du rapport du GIEC, on trouve les trajectoires socio-économiques de référence « mises au point par la communauté scientifique afin de créer un cadre de réflexion commun sur les enjeux liés aux changements climatiques ».

Ce sont donc les scientifiques, tout au moins est-ce ainsi énoncé, qui spécifieraient les cinq narratifs décrivant les évolutions sociales, économiques, politiques et technologiques possibles d'ici la fin du siècle.

Table 1 : Les SSP et leur narratif

Scénario	Narratif	Défi pour l'atténuation	Défi pour l'adaptation
<b>SSP1 Développement durable</b>	Fortes coopération internationale, priorité donnée au développement durable, amélioration des conditions de vie et préférences des consommateurs pour des biens et services respectueux de l'environnement, peu intensifs en ressources et en énergie.	Faible	Faible
<b>SSP2 Poursuite des tendances</b>	Les tendances sociales, économiques et technologiques actuelles se poursuivent, le développement et la croissance progressent de manière inégale selon les pays et les régions. Les institutions nationales et internationales œuvrent à la réalisation des objectifs de développement durable qui progresse lentement. L'environnement se dégrade malgré un développement moins intensif en ressources et en énergie.	Moyen	Moyen
<b>SSP3 Rivalités régionales</b>	Résurgence des nationalismes, développement économique lent, persistance des inégalités et des conflits régionaux. Les pays sont guidés par des préoccupations en matière de sécurité et de compétitivité. Ils se concentrent sur les problèmes nationaux voire régionaux et sur les enjeux de sécurité alimentaire et énergétique. Faible priorité internationale pour la protection de l'environnement, qui se dégrade fortement dans certaines régions.	Elevé	Elevé
<b>SSP4 Inégalités</b>	Développement marqué par de fortes inégalités entre et à l'intérieur des pays. Dégradation de la cohésion sociale et multiplication des conflits. Fossé croissant entre une élite connectée et mondialisée, responsable de la majorité des émissions de GES, et un ensemble fragmenté de populations à faible revenu, peu éduqué et vulnérable au changement climatique. Le secteur énergétique se diversifie entre sources d'énergie fortement carbonées et décarbonées. Les politiques environnementales se concentrent sur les enjeux locaux.	Faible	Elevé
<b>SSP5 Développement conventionnel</b>	Développement adossé à l'exploitation forte des énergies fossiles et marqué par des investissements élevés dans la santé, l'éducation et les nouvelles technologies. Adoption de modes de vie intensifs en ressources et en énergie à travers le monde. La croissance économique et le progrès technologique sont élevés. Les problèmes de pollution locale sont bien gérés et l'adaptation est facilitée notamment grâce au recul de la pauvreté.	Elevé	Faible

Sources : Riahi et al. (2017), O'Neill et al. (2015), Bauer et al. (2017)

Source : IACE, 2019, d'après Riahi et al. (2017), O'Neill et al. (2015), Bauer et al. (2017)

Avec seulement cinq scénarios explorés, on remarquera que les tabous sont déjà à l'œuvre et que décoder le monde se fait au travers de l'imaginaire instituant qui les intègre a priori.

Nous prendrons pour exemple un scénario, qu'en tant que citoyens, nous aurions aimé voir exploré. Un scénario radicalement égalitaire entre les hommes, et qui oriente la production pour qu'elle reste dans le cadre de peser le plus légèrement sur le système d'équilibre des mécanismes de vie sur terre.

Un autre scénario, avec remise en cause de la propriété privée<sup>20</sup> et du marché libre, qui passerait par la case révolte pour établir une démocratie au sens de Castoriadis, n'est même pas envisageable<sup>21</sup>.

Le tabou est le chaînon politique manquant entre les citoyens et les scientifiques. Les chercheurs du GIEC devraient ainsi expliciter les sous-jacents socio-politiques des scénarios sociotechniques qu'ils proposent. Peuvent-ils formaliser que ce scénario remettrait frontalement en cause les intérêts de l'oligarchie ?

Révolte : la société autonome comme un but.

Cette révolte pour amener à un système démocratique ne doit pas être pensée comme une pesée de violences. En effet, dans l'optique d'une société autonome, la violence qui permet d'y arriver à partir de toute autre forme de société, est un moyen pour une fin. Aussi, l'insurrection démocratique ne se base pas sur une pesée des violences présentes contre des violences futures épargnées, même si nous pourrions aussi envisager une révolte conséquentialiste qui désactiverait volontairement des grandes violences futures par des plus petites violences présentes.

L'éthique du démocrate est cependant bien souvent déontologique : il cherche la liberté qui ne peut être mis dans un fléau de la balance alors que les souffrances et les violences seraient sur l'autre plateau. Pour la révolte démocratique, l'établissement d'un autre mode de vie sociale autonome est incommensurable à toute la souffrance. C'est peut-être le message de la mort de Socrate qui choisit la mort plutôt que transiger sur le mode de vie démocratique qu'il défend.

Le système démocratique est alors une pompe cyclique assurant une réforme permanente et sans tabous. Selon Castoriadis, les sociétés autonomes (démocratiques) sont conscientes d'être les créatrices de leur *nomos* et acceptent le questionnement permanent de leurs lois et donc de leurs institutions. Cette remise en cause de l'institué, et donc des significations imaginaires sociales établies, est ce que le philosophe appelle l'imagination radicale.

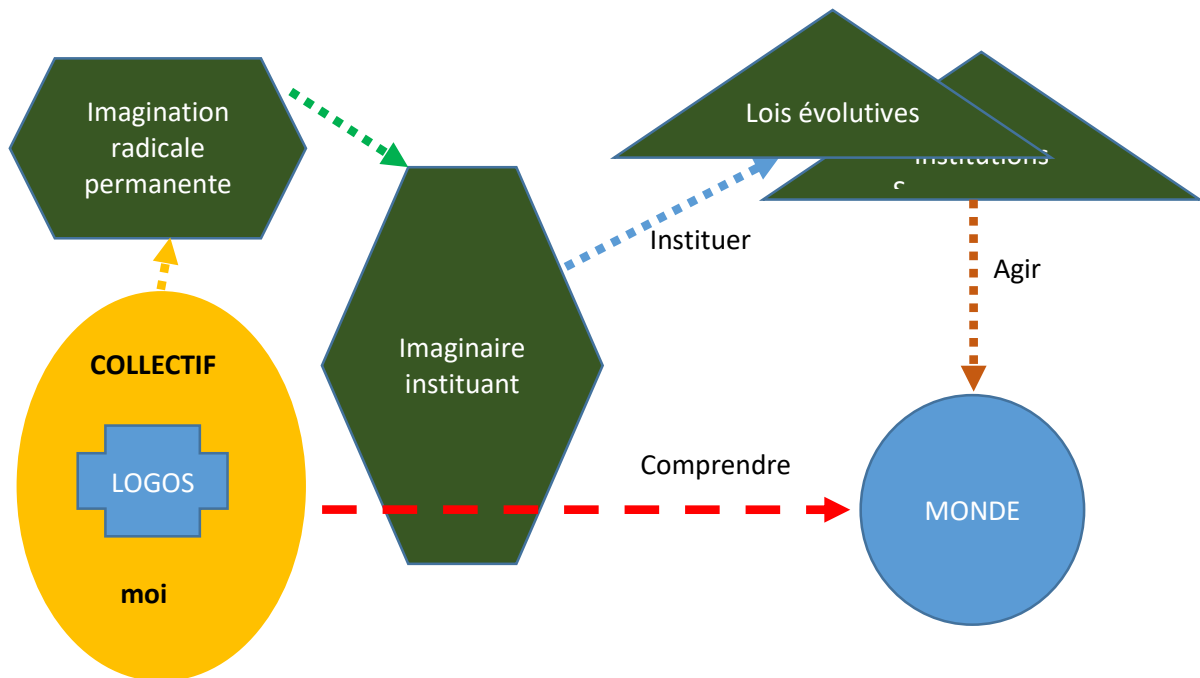
---

<sup>20</sup> Dupré, Denis. [Instituer l'altruisme dans une ère de rareté des biens vitaux](#), *Entrepreneuriat et développement durable : La « société entrepreneuriale » à l'épreuve de la crise sanitaire*, congrès RIOOD., Sep 2021, Montpellier, France. ([hal-03279055](#)).

<sup>21</sup> Probablement, le scénario 1 du GIEC, *développement durable*, pourrait très bien être obtenu par une politique radicalement égalitaire. Peut-être est-ce même l'unique façon de le faire advenir !

## Société autonome chez Castoriadis :

### Le rôle central de l'imagination radicale et du logos.



L'autonomie est vivifiée par l'imagination radicale. La compréhension du monde est discutée collectivement par le *logos*. Ce nouvel élément permet aussi de développer l'imagination radicale tant collective qu'individuelle. Individu et société sont liés dans un processus de transformation mutuel, réciproque. C'est le *logos*, dialogue basé sur la raison et l'argumentation, qui permet toute construction collective pour rendre possible un nouveau mode de vie sociale. Il est un des outils majeurs des échanges entre le petit moi individuel et le puissant collectif dans lequel il est immergé.

L'imagination radicale chez un individu se traduit par le questionnement. Ce questionnement se nourrit d'échanges et de dialogues d'autant plus fructueux qu'ils ont lieu avec des personnes à l'imagination radicalement différente de cet individu. Tout est déjà contenu dans le mot dialogue lui-même. Le dialogue vient des deux mots grecs *dia* et *logos*. *Dia* indique à la fois un cheminement et un écart. *Logos* est à la fois l'échange et l'intelligibilité. Ce sont les écarts entre ce que comprennent l'un et l'autre qui par tâtonnements successifs conduisent à mieux comprendre le monde. Cette capacité de comprendre le monde, ce qui est commun à l'humain, est l'intelligibilité. Cette intelligibilité en partage, en échange don/contre-don, permet de cheminer ensemble.

Le *logos*, dans son essence même, nécessite que chacun veuille bien discuter avec les autres, y compris ceux qui ont d'autres idées que les siennes pour bâtir le monde. Le dialogue permet de tisser des liens et de construire. C'est ce que théorisent les philosophes du langage au XX<sup>ème</sup> siècle, avec entre autres Wittgenstein<sup>22</sup>, Benveniste, Grice<sup>23</sup>, Searle<sup>24</sup>, Peirce et Austin<sup>25</sup>.

<sup>22</sup> Ludwig Wittgenstein, *De la Certitude*, coll. Tel, Gallimard, 1965.

<sup>23</sup> Paul Grice, « Meaning ». *The philosophical review*, 1957, p. 377-388.

Le dialogue permet de comprendre ses différends avec les autres et, si ces différends ne sont pas indépassables, de chercher les pratiques d'organisation commune qui permettent à tous de bien vivre. *Logos* et *pragma* (l'action) sont donc intimement mêlés<sup>26</sup>. On ne dialogue pas avec autrui pour parler, mais pour agir ensemble sur un monde partagé.

Le rôle du *logos* dans le collectif est de porter, peser les questionnements radicaux. Il est le support matériel de la faculté illimitée d'interrogation et de la mise en question des institutions existantes. L'imagination radicale est ainsi partagée grâce au *logos* sur l'*agora* des échanges. Si l'adhésion devient une vague puissante, cette imagination se transforme en imaginaire social instituant car le groupe va agir pour modifier et transformer les institutions. Une société autonome se donnera donc les moyens du dialogue entre ses citoyens, pour définir ce qu'on va construire, en déduire les institutions à mettre en place et celles à modifier, voire à supprimer.

Castoriadis distingue dans la trajectoire historique des sociétés humaines, deux moments rares où ont émergé des sociétés autonomes (la cité grecque antique et l'essor des villes franches au XIII<sup>e</sup> siècle). À d'autres époques, certaines imaginations radicales ont semblé pouvoir être des imaginaires instituants, mais n'ont pas trouvé le seuil d'adhésion critique pour devenir puissance. Car il faut une puissance, ne serait-ce que pour renverser au besoin d'anciennes institutions incompatibles avec la nouvelle. Puis il faut une autre puissance pour maintenir la nouvelle institution. Dans d'autres cas, les imaginations radicales sont parvenues à devenir des imaginaires instituants d'une institution qui s'est révélée éphémère car elle était non viable. Ceci est le cas de notre société actuelle régie par le marché, dont les institutions sont soumises aux tabous qu'il impose, évoluant à la marge sans se laisser questionner sur leurs finalités.

### La pesée des violences en contexte d'effondrements : ce que peut faire la science pour une société autonome.

Si la violence n'est pas le moteur du choix entre réforme et révolte, il n'en reste pas moins que la pesée des violences doit légitimement être un critère d'étude des scénarios en contexte d'effondrements. Nous nous demanderons ci-dessous quelles pourraient être les spécificités de fonctionnement d'une telle science.

### Les limites de la science moderne.

Soulignons tout d'abord les limites des questions que la science en général peut ou veut bien considérer. Il s'agit des tabous internalisés par « l'institution science », comme le souligne le philosophe des sciences Hacking:

---

<sup>24</sup> John Searle, *Speech acts: An essay in the philosophy of language*. Cambridge university press, 1969.

<sup>25</sup> John Austin, *Quand dire, c'est faire* (1962), Paris, Seuil, 1970.

<sup>26</sup> Denis Vernant, *Dire pour faire: De la pragmatique à la praxéologie*, UGA Éditions, 2021.

---

La vérité ne dépend pas de la manière dont on pense. Mais qu'une phrase complexe donnée soit candidate à la vérité peut dépendre du fait qu'il existe ou non un style de raisonnement, car dans ce cas il n'y a pas de vérité-ou-fausseté indépendamment d'un style de raisonnement.<sup>27</sup>

---

Il existe des questions concrètes et simples du ressort du politique : Quels objets voulons-nous étudier ? Quelle société rêvons-nous de construire ? La science met loin de son champ d'étude ce type de questions ; Kirchner, philosophe des sciences, affirme que la question "Quel est le bien collectif que nous souhaitons voir promu par la recherche"<sup>28</sup> n'a jamais été énoncée pour établir les politiques scientifiques.

Une science des effondrements réside manifestement au cœur de cette question occultée.

Soulignons aussi le caractère positiviste de la science actuelle. Ce qui est construit par les scientifiques, ainsi que les politiques publiques les pilotant, fait l'objet d'une force qui ne trouve pas sa source dans la rationalité. Car l'imaginaire est aussi au cœur de la construction politique du monde réel : Castoriadis explique que toute société institue un monde de significations<sup>29</sup>. Ces significations ne sont ni rationnelles (on ne peut les reconstruire logiquement) ni réelles (ne correspondent pas à des objets naturels). Les significations imaginaires sociales instituent ce qui est juste et injuste. Castoriadis écrit « Rien n'entre dans une société sans la médiation de significations déjà instituées ».

Une science des effondrements devrait prendre en charge la question des imaginaires qui permettent ou non l'effectivité d'un scénario.

Soulignons enfin que la violence est aussi interne à la recherche scientifique. L'analyse de Bourdieu sur la violence symbolique peut s'appliquer au monde de la recherche. Les relations entre science, argent et pouvoir ne peuvent être considérés comme inexistantes sous prétexte qu'il ne serait pas souhaitable que la science soit sous domination des autres forces. Kitcher affirme que « les sciences institutionnalisées apparaissent au final comme une machine de propagande au service des intérêts des élites et qu'il est malheureusement très facile de montrer, qu'il existe des conditions dans lesquelles un groupe d'agents rationnels - qu'il s'agisse de bureaucrates ou d'entrepreneurs, - a tout intérêt ne pas tenir compte des problèmes des petites minorités »<sup>30</sup>.

Une science des effondrements est manifestement au cœur des questions de domination et doit trouver les modes d'organisation pour en limiter la contamination à l'acte de recherche lui-même.

Les défauts traditionnels de la science dite moderne restent de possibles difficultés de mise en œuvre. Mais pour une branche qui serait « science des effondrements », la principale limite reste sa crédibilité qui serait gravement mise en cause si elle s'autorisait à censurer des *scénarios*.

---

<sup>27</sup> Hacking 1992b, 135.

<sup>28</sup> Philip Kitcher, science, vérité et démocratie, PUF, 2010, p 122.

<sup>29</sup> Par exemple les sociétés traditionnelles instituait le don et contre don comme une pratique évidente des échanges alors que notre société occidentale pense le marché comme une évidence incontestable du lieu des échanges.

<sup>30</sup> Philip Kitcher, science, vérité et démocratie, PUF, 2010

Les limites d'une science cantonnée aux scénarios de réforme.

Pour appréhender les limites d'une science des effondrements qui se cantonnerait à examiner les seules scénarios de réforme, nous construisons ici un exemple fictif illustratif pour en comprendre les enjeux.

Imaginons un monde très simple, avec trois décisions possibles qui conduisent sans incertitudes vers trois états du monde possible.

**Tableau de l'impact des décisions sur le mode de vie**

Décision	Effets
Décision 1	Favorable aux puissants
Décision 2	Intermédiaire
Décision 3	Favorable aux faibles

Posons que les décisions prises vont modifier les institutions (organisations qui régissent et facilitent certaines pratiques collectives) et faisons l'hypothèse, pour simplifier, qu'elles aboutiront à l'objectif voulu sans aucune incertitude.

Pour respecter l'hypothèse d'une science dite réformatrice, considérons :

- qu'il n'y a que deux catégories de personnes : ceux qui influencent les décisions et ceux qui ne le font pas.
- que la science des effondrements informe ceux qui influencent les décisions et étudie les seuls scénarios proposés par ceux-ci.

Dans notre premier exemple, les influenceurs ont dix fois ce qui est nécessaire à la survie, les non influenceurs ont cinq fois ce qui est nécessaire à la survie.

**Tableau du mode de vie**

	Influenceurs	Non influenceurs
Niveau de vie (10=survie)	100	50

Les influenceurs vont demander aux scientifiques d'étudier la décision 1 et la décision 2, en excluant la décision 3 qu'ils perçoivent comme trop défavorables à leurs intérêts<sup>31</sup>.

Les scientifiques vont fournir l'information de l'impact des décisions sur les modes de vie.

**Tableau de l'impact des décisions sur le mode de vie**

	Influenceurs	Non influenceurs
Décision 1	+10	-2
Décision 2	+8	0
Décision 3	Non étudié	Non étudié

---

<sup>31</sup> La création monétaire par la BCE pour financer les transitions a été longtemps une décision de type 3.

Avec ces informations, la décision 1 est choisie si la pesée des impacts est faite par les seuls influenceurs en supposant qu'ils soient égoïstes. Leur mode de vie passe de 100 à 110. En mode majoritaire, c'est la décision 2 qui serait choisie car elle permet aux non influenceurs, les plus nombreux, de conserver leur niveau de vie.

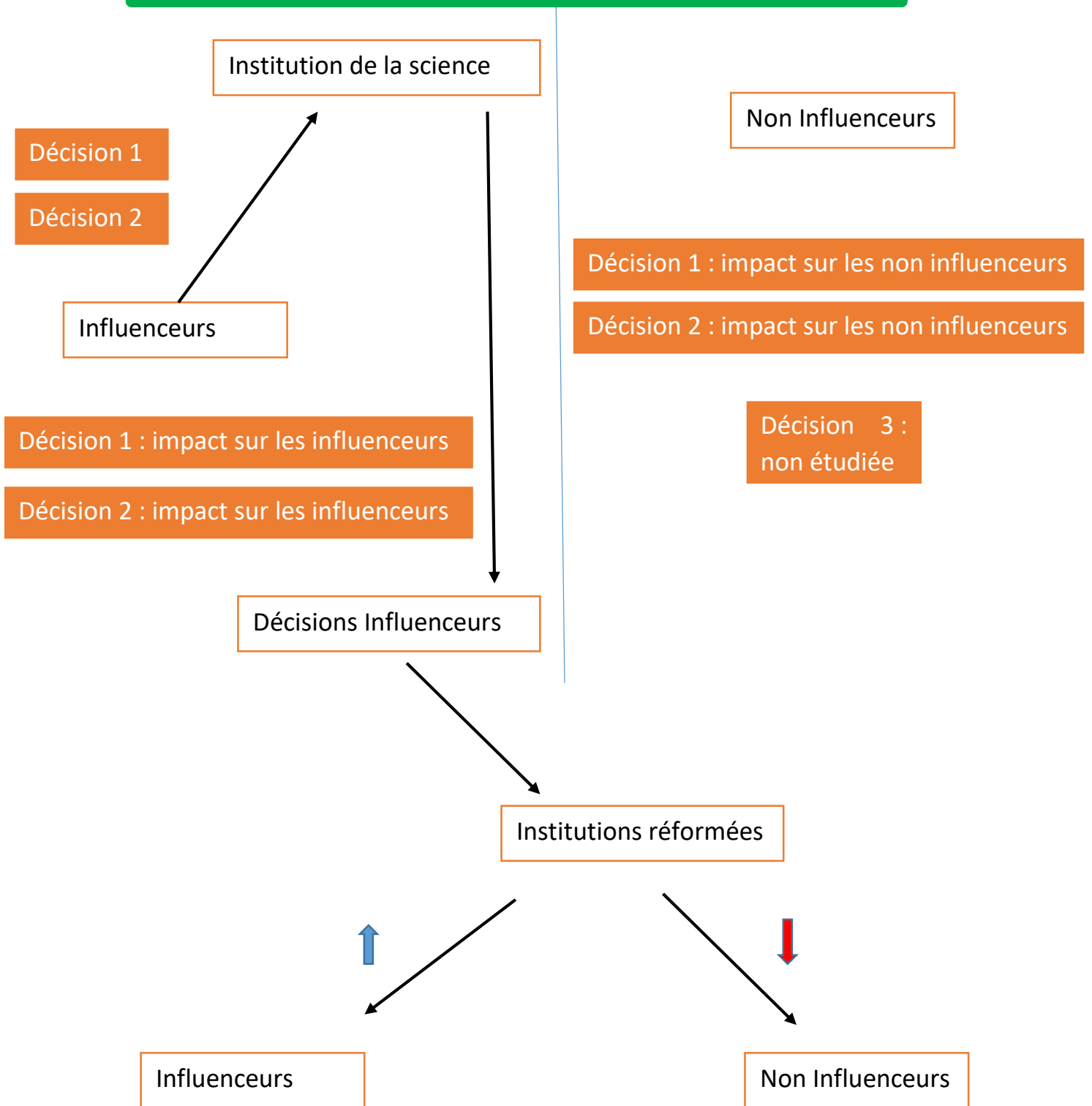
La réforme qui consiste à mettre en œuvre la décision 1 est un changement des institutions organisé par et pour les influenceurs des décisions.

Notons un certain discrédit de la science du point de vue des non influenceurs. Du fait que la décision 3, la seule qui fera augmenter le mode de vie des non influenceurs de 2 points (voir tableau plus bas), n'est pas étudiée par les scientifiques, il se peut que certains non influenceurs ne croient pas aux conclusions des scientifiques. Les hypothèses non étudiées finissent par discréditer la science aux yeux de la majorité.

**Tableau de l'impact des décisions sur le mode de vie**

	Influenceurs	Non influenceurs
Décision 1	+10	-2
Décision 2	+8	0
Décision 3	+6	+2

# SCHEMA REFORMATEUR





## Dépasser les limites de la science moderne par le dialogue science-citoyens.

Dans le schéma réformiste précédent où les influenceurs prennent les décisions, le mode de vie des non-influenceurs va passer de 50 à 48 avec la décision 1. Le fait d'avoir choisi la décision 1 qui détériore la vie des plus pauvres, conduit à des écarts de mode de vie croissant entre non influenceurs et influenceurs. De fait, on imagine bien que l'accumulation de telles décisions peut conduire à approcher de la limite de survie pour les non influenceurs et conduire à des révolutions violentes.

Regardons maintenant ce qui se passerait dans le cadre d'une science qui mettrait sur la table les conséquences de la décision 3. Nous appellerons schéma démocratique de la science un changement brutal où les influenceurs comme les non influenceurs n'existent plus puisque chacun est traité à égalité pour prendre les décisions. Cela demande une modification de nombreuses institutions.

Supposons que les anciens influenceurs soient les riches alors que les anciens non influenceurs majoritaires soient les pauvres. Avec un vote à la majorité par exemple, la décision 3 sera prise qui permettra l'amélioration du sort des plus pauvres que seule la décision 3 permet.

**Tableau de l'impact des décisions sur le mode de vie**

	Riches (anciens Influenceurs)	Pauvres (anciens non influenceurs)
Décision 1	+10	-2
Décision 2	+8	0
Décision 3	+6	+2

Dans le schéma démocratique de la science, la discussion entre les citoyens au travers d'une convention citoyenne permanente, par exemple composée de citoyens tirés au sort avec des experts à leur service, permet d'étudier les 3 scénarios.

Une procédure de choix pour sélectionner et mettre en place un scénario doit être institutionnalisée (de multiples propositions peuvent être faites qui couplent les avis de la commission citoyenne et des élus représentatifs).

Des propositions de philosophes existent déjà : pour échapper à l'aporie de la dualité positiviste/constructiviste, des démarches dites pragmatistes<sup>32</sup> assument un instrumentalisme orienté vers la résolution de problèmes.

Dewey<sup>33</sup> puis Putnam<sup>34</sup> postulent ainsi que les faits et les valeurs sont toujours imbriqués dans la démarche scientifique et son évaluation même. Un modèle pragmatiste<sup>35</sup> est proposé par Dewey

---

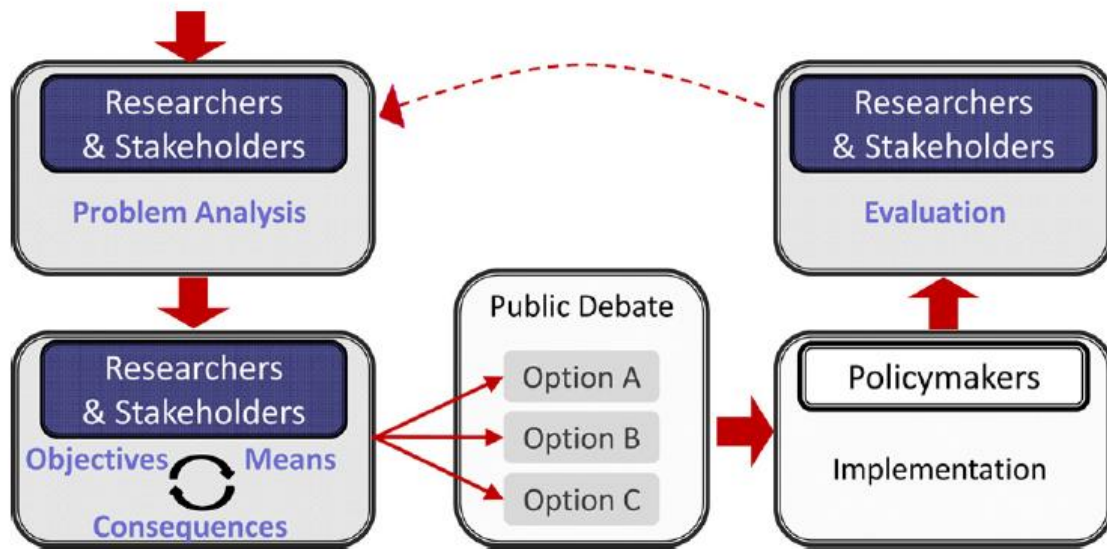
<sup>32</sup> Initié par Peirce en 1879 : « la pensée est excitée à l'action par l'irritation du doute, et cesse quand on atteint la croyance » : Peirce, Charles Sanders. La logique de la science : Comment rendre nos idées claires. Revue Philosophique de la France et de L'Étranger, 1879, p. 39-57.

<sup>33</sup> Dewey, John, 1986. Logic: the theory of inquiry. In: Boydston, J.A. (Ed.), John Dewey. The Later Works, 1925–1953, Volume 12:1938. Southern Illinois University Press, Carbondale, Edwardsville.

<sup>34</sup> Putnam, Henry, 2004. *The Collapse of the Fact/Value Dichotomy and Other Essays*. Harvard University Press, Cambridge, MA.

pour des humains pris par des « enquêtes sociales » qui visent à résoudre des problèmes ici et maintenant avec l'aide des experts.

Il a été repris en 2015 par Edenhofer et Kowarsch<sup>36</sup> sur la question du changement climatique. Ces auteurs prennent en compte la nécessité du débat public après que les chercheurs et parties prenantes aient démêlé la difficile imbrication des moyens et des fins et avant qu'une évaluation permette à nouveau de saisir le nouveau problème tel qu'il pourra se présenter dans un moment historique différent.

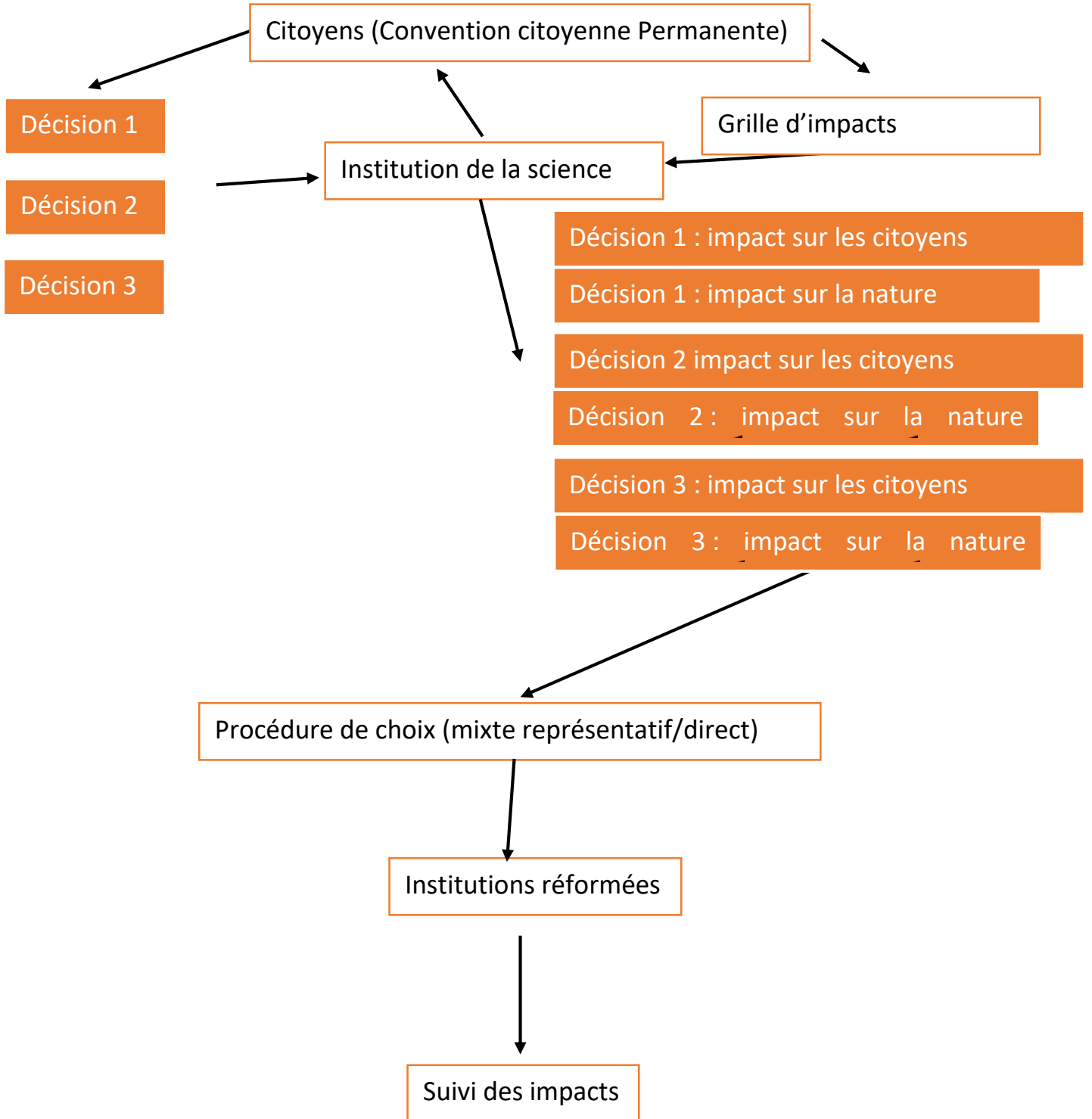


Source : Edenhofer, Ottmar et Kowarsch, Martin. Cartography of pathways: A new model for environmental policy assessments. *Environmental Science & Policy*, 2015, vol. 51, p. 56-64, p. 61.

<sup>35</sup> Basé sur un cycle : problématiques sociétales, données et faits observés, solutions, évaluations.

<sup>36</sup> Edenhofer, Ottmar et Kowarsch, Martin. Cartography of pathways: A new model for environmental policy assessments. *Environmental Science & Policy*, 2015, vol. 51, p. 56-64.

# SCHEMA DEMOCRATIQUE



## La science des effondrements.

Plaçons-nous maintenant dans un contexte d'effondrement. Dans un schéma démocratique, il aura par exemple été demandé par la convention citoyenne une grille d'impact des décisions par niveau de mode de vie (pauvres, classe moyenne, riches).

**Tableau de l'impact sur le mode de vie des décisions**

	10% moins riches	80% classe moyenne	10% plus riches
Mode de vie	20	60	100
Décision 1	-2	-2	+10
Décision 2	+3	-0,35	+8
Décision 3	+2	+2	+6

Dans un vote à la majorité, la décision 3 l'emportera si la classe moyenne défend ses seuls intérêts. Dans un vote à la majorité, la décision 2 l'emportera si la classe moyenne se soucie d'abord des plus pauvres.

Mais prenons un autre exemple dans le dur des effondrements ou les plus pauvres, avec un mode de vie à 12, sont proches du niveau de survie de 10.

**Tableau de l'impact sur le mode de vie des décisions par catégorie sociale**

	10% moins riches	80%	10% plus riches
Mode de vie	12	20	100
Décision 1	-4	-4	-20
Décision 2	-3	-2	-50
Décision 3	-2	-3	-70

Le schéma de pesée des violences indique que la décision 1 comme la décision 2 fait basculer en dessous du niveau de survie pour les plus pauvres, qui vont donc mourir de faim. Elle montre que la classe moyenne, qui contrôle le vote puisqu'elle est majoritaire, a intérêt à la décision 2. On remarquera aussi que cette décision 3 fait chuter les plus riches de 100 à 30.

Si l'altruisme, ou au moins le fait de trouver insupportable que les plus pauvres meurent, conditionne le vote de la classe moyenne, la décision 3 l'emportera. Toute autre solution conduirait à sacrifier 10% de la population. Dans le mode réforme de la science, cette décision 3 est occultée. Dans le mode démocratique, l'enjeu est posé crûment sur la table : la survie des uns dépend de l'altruisme des autres.

Cet exemple montre que ce sont les valeurs partagées du moment, celles qui « font sens » pour notre imaginaire instituant, qui nous pousseront dans un choix collectif ou un autre.

## Conclusion.

Face aux effondrements possibles, il y a une urgence de prise de contrôle démocratique. Urgence pour trois raisons principales :

1. tout est privatisé : tout est propriété privée ; plus rien n'est bien commun. Il faut rendre commun à nouveau ce qui est aujourd'hui propriété privée (eau, terre, etc.) ;
2. tout devient pollué et toxique pour les pauvres : le changement climatique rend deux options possibles - égalité stricte ou disparition des plus pauvres ;
3. toutes les volontés de démocratie sont réprimées : la propagande empêche toute réflexion sur l'autonomie (démocratie). L'oligarchie pilote les masses pour « leur bien » (Chomsky). Toute expression du désir de souveraineté devient suspecte (complotisme). Ainsi la remise en cause du marché libre et de la propriété privée est qualifiée d'extrémisme.

L'oligarchie ne semble plus avoir de désir de se transformer en oligarchie éclairée, ni en aristocratie qui protège paternellement son peuple comme le demandaient les gueux en révolte contre le Prince d'Orange.

---

*Tout se passe comme si une partie importante des classes dirigeantes (ce qu'on appelle aujourd'hui de façon trop vague les « élites ») était arrivée à la conclusion qu'il n'y aurait plus assez de place sur terre pour elles et pour le reste de ses habitants [...] Depuis les années 1980, les classes dirigeantes ne prétendent plus diriger mais se mettre à l'abri hors du monde [...] Sans cette idée que nous sommes entrés dans un Nouveau Régime Climatique, on ne peut comprendre ni l'explosion des inégalités, ni l'étendue des dérégulations, ni la critique de la mondialisation, ni, surtout, le désir panique de revenir aux anciennes protections de l'État national — ce qu'on appelle, bien à tort, la « montée du populisme ».<sup>37</sup>*

---

Notre souhait est une société autonome, démocratique, au sens où les citoyens peuvent agir sur les institutions. Et pourtant, l'on s'en éloigne pour s'orienter vers un système qui, ironiquement, est vanté comme plus « efficace » et plus « rationnel » dans le contexte d'urgence environnementale. La science développe ainsi une pratique uniformisée de l'orient à l'occident, guidée par les appels à projets fléchés et le classement de Shanghai. Mais cependant, les modes de décisions restent profondément différents dans différents pays, ce qui induit des réactions très différentes et une efficacité variable pour la même question du changement climatique.

Par exemple, le mode de pilotage utilisé par la Chine, dans lequel des politiques industrielles et de recherche sont définies dans des grands plans adoptés par le corps politique à l'unanimité (le parti), fait preuve d'une redoutable efficacité. Il est centré sur un ensemble d'objectifs à atteindre, un suivi, et une correction de la trajectoire si besoin. Les scientifiques contrôlent et rendent compte au corps politique de l'atteinte ou non des objectifs, et des actions à entreprendre.

---

<sup>37</sup> Latour Bruno, Où atterrir — comment s'orienter en politique, La Découverte, p. 10.

En France, la science a fonctionné sur ce mode non démocratique dans l'immédiat après-guerre. Le corps politique définissait les objectifs assignés au corps scientifique dans le cadre de plans de développement à long terme. Le commissariat au plan et le CNRS planifiaient les orientations de la recherche (nucléaire, ferroviaire, agricole ...) en fonction d'objectifs d'autonomie (indépendance était le terme employé par le Général de Gaulle) et de puissance.

Une science des effondrements dans une société autonome n'est pas aujourd'hui une réalité, mais tout au plus une imagination radicale individuelle.

Cette science des effondrements devra peser les violences qu'infligerait d'aller vers des mondes différents. Elle étudiera la mise en place des conditions nécessaires à la mise en œuvre de chaque scénario tentera d'éclairer les violences, d'évaluer les impacts, sur les différentes catégories sociales. Elle invitera les citoyens au cœur de la décision en les poussant à définir leurs propres *scénarios*. Elle laissera aux citoyens le soin de comparer puis de choisir entre ces *scénarios*.

Le rôle de la violence ne peut donc pas être éludé par une science qui voudrait étudier les effondrements. La possibilité d'une vie digne pour tous dans l'anthropocène ne dépend pas que des hommes, mais ceux-ci peuvent faire leur part.

Quelle est-elle ? Probablement de viser à faire advenir la démocratie et de rendre effectif les conditions minimales que nous avons déjà soulignées :

- une gestion collective des violences,
- une liberté d'expression des imaginations radicales,
- une science des effondrements qui écoute et éclaire les citoyens.

Des citoyens éclairés par des scientifiques à leur service. Ceci bien sûr n'est pas évident et demande une politique radicalement différente de la science.

Un nouveau temps des lumières.

## Annexe : l'insurrection est-elle un devoir citoyen ou un crime ? <sup>38</sup>

Dans la déclaration de 1789 est inscrit le droit de résistance à l'oppression : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.* »

En 1793, l'article 33 de la déclaration des Droits de l'homme affirmait que la résistance à l'oppression était la conséquence des Droits de l'homme.

Le peuple qui s'était révolté en 1789 contre le pouvoir en place, se méfiait déjà en 1793 de ceux qui disaient les représenter. L'article 35 donnait donc au peuple la possibilité d'insurrection contre ses dirigeants : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.* »

Ils ont vite raison. Dès 1795, les gouvernants, soucieux de rétablir l'ordre et de conserver leur pouvoir, vont réécrire une nouvelle « constitution ». Les hommes n'y naissent plus « *libres et égaux en droit* » et le droit de renverser les dirigeants par l'insurrection est supprimé.

En 1810, le Code Napoléon va préciser que toute attaque, toute résistance avec violences envers la force publique sera qualifiée de délit de rébellion. Les mots changent : l'insurrection est baptisée rébellion. Si la rébellion a été commise par plus de vingt personnes, les coupables seront punis, même s'il n'y a pas eu port d'armes, de la réclusion criminelle pour cinq à dix ans<sup>39</sup>. Napoléon pourra enfermer tranquillement ceux qui menacent son autorité en créant un système policier à son service : l'inspecteur Javert va pouvoir persécuter Jean Valjean.

Pourtant, les insurrections peuvent conduire à des expériences d'auto-organisation pacifiques qui mériteraient qu'on les distingue d'un simple changement d'opresseurs.

De nouvelles libertés, comme le droit de grève en 1864 puis la liberté de la presse en 1868, vont permettre l'insurrection de la Commune de Paris. En 1871, pendant deux mois, ouvriers employés et petits patrons vont mettre partout en œuvre le système d'autogestion même dans les entreprises où un conseil de direction était élu tous les 15 jours par l'atelier. Thiers va faire charger la troupe lors de la semaine sanglante contre ces héritiers des sans-culottes.

Cette insurrection, basée sur l'autogestion et l'autonomie (faire ses propres lois), aurait pu apporter la liberté politique de décisions collectives pour tout, partout et pour tous.

---

<sup>38</sup> Denis Dupré, *L'insurrection, droit de l'homme en 1793 est aujourd'hui, en France, punie de prison*, Mediapart, 14 novembre 2016, <https://blogs.mediapart.fr/denis-dupre/blog/141117/l-insurrection-droit-de-l-homme-en-1793-est-aujourd-hui-en-france-punie-de-prison>

<sup>39</sup> « SECTION V. - DES CRIMES COMMIS PAR LA PARTICIPATION A UN MOUVEMENT INSURRECTIONNEL

Article 97

(Ordonnance 60-529 du 4 juin 1960)

Seront punis de la détention criminelle à temps de dix à vingt ans, les individus qui, dans un mouvement insurrectionnel :

1° Auront fait ou aidé à faire des barricades, des retranchements, ou tous autres travaux ayant pour objet d'entraver ou d'arrêter l'exercice de la force publique ;

2° Auront empêché, à l'aide de violences ou de menaces, la convocation ou la réunion de la force publique, ou qui auront provoqué ou facilité le rassemblement des insurgés, soit par la distribution d'ordres ou de proclamations, soit par le port de drapeaux ou autres signes de ralliement, soit par tout autre moyen d'appel ;

3° Auront, pour faire attaque ou résistance envers la force publique, envahi ou occupé des édifices, postes et autres établissements publics, des maisons habitées ou non habitées. La peine sera la même à l'égard du propriétaire ou du locataire qui, connaissant le but des insurgés, leur aura procuré sans contrainte l'entrée desdites maisons. »

Disponible sur :

[http://ledroitcriminel.fr/la\\_legislation\\_criminelle/anciens\\_textes/code\\_penal\\_1994/partie\\_legislative\\_2.htm](http://ledroitcriminel.fr/la_legislation_criminelle/anciens_textes/code_penal_1994/partie_legislative_2.htm)

En 1917, en Russie, les soviets, des groupes d'ouvriers insurgés s'auto-organisent. Lénine, s'appuyant sur les Bolcheviks contre les soviets, va confisquer leur insurrection pour orchestrer la dictature. Il repoussa la liberté d'auto-organisation comme un horizon désirable vers lequel il ne se dirigera pourtant jamais.

En 1936, en Catalogne, les anarcho-syndicalistes tout d'abord alliés aux communistes, sont victorieux contre la dictature de Franco. L'économie est placée sous le contrôle direct des travailleurs notamment en Catalogne où 75 % de l'industrie et 70 % des terres sont concernées. George Orwell témoigne : « *des dizaines de milliers de personnes, pour la plupart d'origine prolétaire, vivaient en termes d'égalité. En théorie, c'était une égalité parfaite, et en pratique, elle n'était pas loin de l'être. Par de nombreux aspects, on expérimentait là un avant-goût de socialisme.* »

Les communistes vont pourtant éliminer les anarchistes. Le 17 décembre 1936, le journal soviétique Pravda publie un éditorial qui déclare : « *L'élimination des trotskystes et des anarcho-syndicalistes a déjà commencé en Catalogne et elle est réalisée avec la même énergie qu'en Union soviétique* ». Staline, comme Lénine, réprime l'autogestion.

Depuis le 23 juillet 1992, l'article 412 de la loi française est plus répressif que le Code Napoléon.

Elle qualifie de mouvement insurrectionnel toute violence collective de nature à mettre en péril les institutions de la République. Les dites institutions ne seront jamais listées et seront à l'appréciation du juge. Le fait de diriger ou d'organiser un mouvement insurrectionnel est puni de la détention criminelle à perpétuité et de 750 000 euros d'amende.

Est puni de quinze ans de détention criminelle et de 225 000 euros d'amende : l'édification de barricades ayant pour objet d'empêcher l'action de la force publique, l'occupant à force ouverte ou par ruse de tout édifice, l'assistance au transport, à la subsistance ou aux communications des insurgés, la provocation de rassemblements d'insurgés, par quelque moyen que ce soit.

Revenons en 1793. Reprenons le droit d'insurrection puisque nos dirigeants violent nos droits de peuple.

En 2005, le peuple français dit non au referendum sur le traité de constitution européenne. Le gouvernement et les députés passent outre.

En 2016, les tentatives de lois pour stopper l'évasion fiscale des grandes entreprises, voulues par le peuple, vont avorter à cause des députés, du gouvernement et du conseil constitutionnel<sup>40</sup>.

Le pillage par les puissants s'amplifie pour laisser une planète exsangue<sup>41</sup>. En France, on laisse bétonner les terres cultivables, privatiser les biens vitaux et les exigences d'une décroissance énergétique sont constamment repoussées. En prévoyant que les dommages à l'environnement peuvent être considérés comme une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation et donc être qualifiés de trahison, la loi de 1992 offre cependant la possibilité de stopper net les dégradations. Pourquoi ce texte n'est-il pas utilisé?

Combien de temps avant une insurrection? Comment la rendre radicale et démocratique? Il faudrait pour cela que la loi de 1793 soit remise en vigueur pour que les pacifiques et non violents ne soient pas jetés en prison et contraints de se taire.

---

<sup>40</sup> Denis Dupré, *L'évasion fiscale signe l'agonie d'une démocratie représentative*, Huffington Post, 3 octobre 2016, [https://www.huffingtonpost.fr/denis-dupre/levasion-fiscale-signe-la-fin-de-la-democratie-representative\\_b\\_12307628.html](https://www.huffingtonpost.fr/denis-dupre/levasion-fiscale-signe-la-fin-de-la-democratie-representative_b_12307628.html)

<sup>41</sup> Denis Dupré, *La planète Titanic va couler et les riches sont en train de se ruer sur les canots de sauvetage*, Huffington Post, 12 novembre 2017, [https://www.huffingtonpost.fr/denis-dupre/la-planete-titanic-va-couler-et-les-riches-sont-en-train-de-se-ruer-sur-les-canots-de-sauvetage\\_a\\_23249950/](https://www.huffingtonpost.fr/denis-dupre/la-planete-titanic-va-couler-et-les-riches-sont-en-train-de-se-ruer-sur-les-canots-de-sauvetage_a_23249950/)